

Opel Insignia 1.6 CDTI Innovation // FAIBLE KILOMETRAGE // (no. 83255)



Prix : 21990 €

Année : 2019

Carburant : Diesel

Kilométrage : 41658

Marque : Opel

Modele : Insignia

Année : 2019

Localisation : Kabakci Car - Mons

Localisation	Kabakci Car - Mons
Marque	Opel
Vitesses	6
Véhicule non fumeur	Non
Type de peinture	Métallisé
Nombre de places	5
Puissance	100 kW (136 CH)
Portes	5
Poids à vide	1 440 kg

Options	ABS, Accoudoir, Affichage tête haute, Airbag arrière, Airbag avant, Airbag conducteur, Airbag passager, Airbags latéraux, Alarme, Alerte de franchissement involontaire de lignes, Android Auto, Anti-démarrage, Anti-patinage, Apple CarPlay, Assistant de démarrage en côte, Bluetooth, Capteurs d'aide au stationnement arrière, Capteurs d'aide au stationnement avant, Chauffage auxiliaire, Climatisation, Climatisation automatique, Commande vocale, Détecteur de lumière, Détecteur de pluie, Direction assistée, Dispositif mains libres, ESP, Feux anti-brouillard, Isofix, Jantes alliage, Limiteur de vitesse, MP3, Ordinateur de bord, Pare-brise chauffant, Pneus été, Radar de recul, Radio, Radio numérique, Régulateur de distance, Régulateur de vitesse, Rétroviseur intérieur anti-éblouissement automatique, Rétroviseurs latéraux électriques, Siège à réglage lombaire, Sièges arrières 1/3 - 2/3, Start/Stop automatique, Système d'avertissement de distance, Système de contrôle de la pression pneus, Système de navigation, USB, Verrouillage centralisé, Verrouillage centralisé avec télécommande, Vitres électriques, Vitres teintées, Volant en cuir, Volant multifonctions
Modèle	Insignia
Kilométrage	41658
Année	2019
Intérieur	Gris, Tissu
État	Occasion
Cylindres	4
Cylindrée	1 598 cm ³
Couleur extérieure	Bleu
Classe d'émission	Euro 6d-TEMP
Type de châssis	Berline
Carnet d'entretien	Oui
Carburant	Diesel
Boite de vitesse	Boîte automatique
TVA déductible	Non

Kabakci car SPRL décline toute responsabilité concernant l'exactitude des informations fournies tant au niveau des détails du véhicule que de son équipement; la facture finale et les papiers officiels du véhicule étant seuls documents probants faisant foi.